

SECTION 1 – INCENDIES DE FORÊT

A. Incendies en activité sur le territoire sous protection intensive

CRL responsable	Nouveau	Sous observ.	Hors contrôle	Contenu	Maîtrisé	TOTAL	Superficie (ha)
BAIE-COMEAU	0	0	0	0	0	0	0.0
ROBERVAL	0	0	0	0	1	1	0.1
MANIWAKI	0	0	0	0	1	1	18 989.0
VAL D'OR	0	0	0	0	2	2	10 760.0
TOTAL	0	0	0	0	4	4	29 749.1

CRL responsable	0 – 3 ha	3,1 – 10 ha	10,1 – 100 ha	Plus de 100 ha	TOTAL
BAIE-COMEAU	0	0	0	0	0
ROBERVAL	1	0	0	0	1
MANIWAKI	0	0	0	1	1
VAL D'OR	0	0	0	2	2
TOTAL	1	0	0	3	4

- Incendies au cours des dernières 24 heures : 4
- Incendies en 2012 : 337
- Superficie affectée en 2012 (ha) : 38 231.9
- Superficie moyenne par incendie en 2012 (ha) : 113.4
- À la même date l'an dernier, 109 incendies avaient affecté 1 399.1 hectares, soit 12.8 ha par incendie.
- La moyenne cumulative des 5 dernières années, à la même date, est de 286 incendies et de 92 476.7 ha affectés pour une moyenne de 323.3 ha par incendie.

B. Incendies en activité sur le territoire sous protection restreinte

Incendies en activité : 11

Estimation de la superficie affectée par les incendies en activité (ha) : 29 464.5

Incendies en 2012 : 17

Estimation de la superficie affectée en 2012 (ha) : 29 599.7

SECTION 2 – SITUATION GÉNÉRALE

Modification de l'interdiction de faire des feux à ciel ouvert en forêt ou à proximité

Tenant compte des conditions climatiques dans l'ouest de la province, la mesure a été levée partiellement aujourd'hui le **lundi 18 juin à 8 h**. Toutefois, la situation est différente dans le secteur est, c'est pourquoi le territoire touché par l'interdiction de faire des feux à ciel ouvert en forêt ou à proximité a été agrandi. Cet agrandissement est en vigueur depuis aujourd'hui le **18 juin à 8 h**.

Une interdiction de faire des feux à ciel ouvert en forêt ou à proximité est en vigueur dans plusieurs régions. Les secteurs visés par cette mesure sont limités au nord par la latitude 51° de la frontière de l'Ontario jusqu'à la longitude 74°, de là vers le nord jusqu'à la latitude 51°30' et vers l'est jusqu'à la longitude 70°. La limite bifurque vers le nord jusqu'à la latitude 52° et de là vers l'est jusqu'à la limite de la MRC Sept-Rivières (971). Ils correspondent aux MRC et territoires suivants :

CÔTE-NORD : La Haute-Côte-Nord (95), Manicouagan (96), Sept-Rivières (971), Caniapiscau (972), Minganie (981)

SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN : Le Fjord-du-Saguenay (942) ainsi que Le Domaine-du-Roy (91) et Maria-Chapdelaine (92) pour leurs portions au nord de la longitude 49°.

GASPÉSIE - ÎLES-DE-LA-MADELEINE : Le Rocher-Percé (02), La Côte-de-Gaspé (03), La Haute-Gaspésie (04), Bonaventure (05), Avignon (06)

Modification à la mesure préventive lors de travaux en forêt

Agrandissement du territoire

Tenant compte des conditions climatiques des derniers jours, la **Société de protection des forêts contre le feu**, de concert avec les autorités concernées des CRPF et du ministère des Ressources naturelles et de la Faune, **suggère à ses membres de suspendre les travaux d'exploitation forestière et les travaux sylvicoles de 12 h à 20 h à compter de midi lundi 18 juin 2012**.

Les régions visées par cette mesure sont :















Sept-Îles (94), Escoumins-Forestville 97, Manicouagan-Outardes 93, Gaspésie (112), Île d'Anticosti (96) et Baie-des-Chaleurs (111), au nord du 49° parallèle pour les unités de gestions, St-Félicien (25), Mistassini (27) et Rivière-Pérignon (24) et Shipshaw (23) au nord de Saguenay

Maintien de la suggestion de suspendre les travaux 24 h

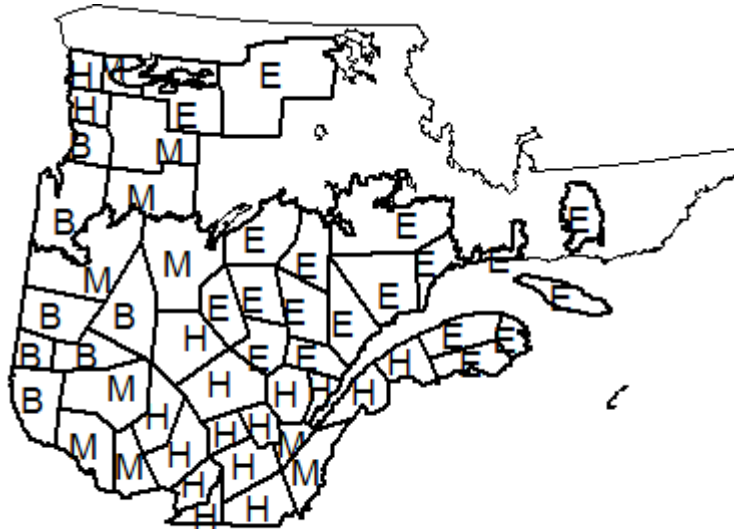
La **Société de protection des forêts contre le feu**, de concert avec les autorités concernées du CRPF de l'Est et du ministère des Ressources naturelles et de la Faune, **suggère à ses membres de maintenir la suspension des travaux d'exploitation forestière et les travaux sylvicoles 24 heures sur 24** pour l'unité de gestion :

95 Havre-Saint-Pierre.

SECTION 2 – SITUATION GÉNÉRALE (SUITE)

Prévisions météorologiques		18 juin 2012				
Région		Ciel	Température (°C)	Humidité Relative (%)	Vent (km/h)	Foudre (%)
Nord-ouest	Aujourd'hui		28	30	S 20 - 40	0
	Demain		26	45	O 20 - 40	20
Nord-est	Aujourd'hui		25	40	S 25 - 35	10
	Demain		24	40	S 25 - 40	20
Ouest	Aujourd'hui		27	45	S 25 - 40	10
	Demain		28	35	SO 20 - 35	10
Centre	Aujourd'hui		28	40	S 20 - 40	10
	Demain		26	60	SO 15 - 35	30
Est	Aujourd'hui		26	45	S 15 - 25	0
	Demain		26	45	S 20 - 35	0
Sud-ouest	Aujourd'hui		24	65	S 20 - 40	20
	Demain		28	45	SO 15 - 35	10
Sud-est	Aujourd'hui		25	45	SE 15 - 25	0
	Demain		28	45	SO 20 - 35	20

DANGER D'INCENDIE DE FORÊT (IFM)



B : Bas **M** : Modéré **H** : Haut **E** : Extrême

PRÉVISION DE NOUVEAUX INCENDIES POUR LA JOURNÉE

3 à 5 incendies de cause humaine.

3 à 5 incendies de foudre.

SECTION 3 – INFORMATION SUR LES INCENDIES D'IMPORTANCE

Incendie d'importance

Feu 337 – 40 km au nord-est de Senneterre

- L'incendie est maîtrisé
- La superficie estimée est de 3458 hectares
- Le feu pourrait être déclaré éteint vers la fin de la semaine à venir (autour du 22 juin.)

Vous pouvez consulter le www.sopfeu.gc.ca dans l'onglet « État de la situation/Cartes/Cartes des incendies » pour de l'information sur les incendies.

SECTION 4 – RESSOURCES AÉRIENNES

A. Avions-citernes

- Demandés¹ 14
- Disponibles : 12
- Requis : 10

Répartition des appareils disponibles et requis selon les bases et codes d'alerte en vigueur

Bases	Avions-citernes disponibles ²	Codes d'alerte ³	Avions-citernes requis
Baie-Comeau	-	-	-
Sept-Îles	2	2 R 12h00	2
Manic 5	2	2 R 10h00	2
Bonaventure	-	-	-
Roberval	2	2 R 12h00	2
Chibougamau	2	2 R 12h00	2
Bonnard	2	2 R 12h00	2
Maniwaki	-	-	-
Val-d'Or	-	-	-
Matagami	2	B	-
Québec	-	-	-
Réserve provinciale	-	-	-

¹ Évolution du nombre d'avions-citernes demandé au Service aérien gouvernemental pour chaque saison : 6 du 15 au 30 avril, 12 du 1^{er} au 14 mai, 14 du 15 mai au 31 août, 11 du 1^{er} au 15 septembre, 6 du 16 septembre au 15 octobre et 3 du 16 au 31 octobre.

² Un nombre entre parenthèses indique le nombre d'équipages à la base lorsqu'il est différent du nombre d'appareils.

³ B (blanc) V (vert) J (jaune) R (rouge)

B. Hélicoptères

Hélicoptères	Légers	Intermédiaires	Moyens
Sous contrat	4	5	2
Autres	4	6	0

SECTION 5 – ÉCHANGES AVEC L'EXTÉRIEUR DU QUÉBEC

A. Besoins anticipés de ressources

- Aucun

B. Ressources empruntées

- Aucune

C. Ressources disponibles pour l'extérieur du Québec

Toutes les demandes de ressources seront évaluées en tenant compte de la situation actuelle du Québec.

- 1 groupe CL-415

D. Ressources prêtées à l'extérieur du Québec

Aucune

E. Démobilisation des ressources de l'extérieur

Aucune

SECTION 6 – OFFICIER EN DEVOIR

Nom : Daniel Normand, ing. f.,
Directeur du CPL

Tél. : (418) 871-3341

Courriel : cpl@sopfeu.qc.ca

Site Internet : www.sopfeu.qc.ca